



# CHARGÉ DES OPÉRATIONS BUDGÉTAIRES ET COMPTABLES

## FINANCES ET BUDGET

### Pilotage, management et gestion des ressources internes

**Définition :** Applique les procédures liées à la comptabilité et au suivi des dépenses et des recettes d'un service ou d'un établissement public administratif (EPA). Assure les relations avec les fournisseurs et les services administratifs chargés de la gestion budgétaire et financière.

#### AUTRES APPELLATIONS :

- Comptable
- Chargé des opérations comptables
- Contrôleur délégué des dépenses engagées
- Agent de contrôle des dépenses engagées

#### ACTIVITÉS PRINCIPALES

- 🔍 Participation à l'élaboration et à l'exécution du budget des services et des EPA
- 🔍 Mise en œuvre, contrôle et optimisation des procédures relatives à la commande publique ou au régime d'intervention
- 🔍 Comptabilisation et/ou contrôle des opérations d'engagement, de liquidation et d'ordonnancement en recettes comme en dépenses
- 🔍 Expertise et conseil

#### ACTIVITÉS SPÉCIFIQUES :

Tenue d'une régie d'avance ou de recette

Information et conseil aux usagers

Conduite des opérations de mandatement en établissement public administratif

Activités de correspondant du contrôleur des dépenses engagées

Assistance et conseil aux services et EPA

Formulation d'avis réglementaire sur les délibérations à caractère financier des conseils d'administration des EPA

Participation aux conseils d'administration des EPA et aux commissions spécialisées

#### FACTEURS D'ÉVOLUTION :

- Contraintes budgétaires croissantes

#### CONDITIONS D'ACCÈS :

Concours externe et interne

#### CONDITIONS PARTICULIÈRES D'EXERCICE :

Règles de confidentialité

Assurance spécifique (le cas échéant)

## COMPÉTENCES

### Savoir-Faire

### Savoirs

#### 🔍 PARTICIPATION À L'ÉLABORATION ET À L'EXÉCUTION DU BUDGET DES SERVICES ET DES EPA

- Elaborer les prévisions budgétaires en recettes et en dépenses relevant de son domaine d'activité
- Elaborer les prévisions budgétaires en recettes et en dépenses dans le secteur d'intervention concerné
- Participer à la préparation du budget primitif et des collectifs budgétaires de la section de fonctionnement et d'investissement de la structure
- Renseigner des tableaux de bord et indicateurs de situation sur l'engagement et la disponibilité des crédits
- Mettre en œuvre les procédures d'exécution du budget

- Techniques d'analyse des besoins
- Principes et règles de la comptabilité publique
- Règles de délégation des crédits
- Principes de la comptabilité analytique
- Réglementation financière, comptable et budgétaire de la Polynésie française

**Savoir-Faire****Savoirs****MISE EN ŒUVRE, CONTRÔLE ET OPTIMISATION DES PROCÉDURES RELATIVES À LA COMMANDE PUBLIQUE OU AU RÉGIME D'INTERVENTION**

- Gérer les commandes de fournitures, biens et services (fonction achat)
  - Mener et/ou suivre les opérations de cession des produits et services rendus (fonction vente)
  - Effectuer et/ou contribuer à la mise en œuvre des opérations relatives aux dépenses d'intervention
  - Effectuer les opérations relatives à l'actif mobilier et immobilier (entretien, inventaire, amortissements et réforme du matériel)
  - Optimiser les procédures internes
- Code des marchés publics et dispositions particulières de la Polynésie française
  - Nomenclatures comptables
  - Dispositifs spécifiques au secteur d'intervention de la structure (aides diverses, subventions, bourses, etc.)
  - Principes et règles de la gestion patrimoniale
  - Rapports et notes d'aide à la décision
  - Droits et obligations des comptables

**COMPTABILISATION ET/OU CONTRÔLE DES OPÉRATIONS D'ENGAGEMENT, DE LIQUIDATION ET D'ORDONNANCEMENT EN RECETTES COMME EN DÉPENSES**

- Comptabiliser et/ou contrôler aux différentes phases (engagement, liquidation et mandatement) de leur exécution, les dépenses résultant des commandes ou des interventions (aides ou subventions) découlant des missions de la structure
  - Comptabiliser et/ou contrôler aux différentes phases (engagement, liquidation et mandatement) de leur exécution, les recettes résultant des produits et services rendus par la structure, ou autres recettes de toute nature (emprunts, subventions, etc.)
  - Réaliser les opérations d'inventaire (charges à payer, produits à recevoir, charges constatées d'avance, produits constatés d'avance, provisions, amortissements, pertes sur créances irrécouvrables, écritures de régularisation entre sections, etc.)
  - Classer et archiver les pièces comptables
- Règles en matière d'inscription de dépenses obligatoires et de mandatement d'office
  - Principes comptables de prudence, de non compensation, d'indépendance des exercices
  - Règles de conservation et d'archivage des documents administratifs et comptables
  - Règles en matière d'inscription des recettes et des dépenses
  - Réglementation en matière d'engagement
  - Logiciels et applicatifs de comptabilité et de gestion
  - Procédures d'engagement, liquidation, mandatements comptables
  - Principes et règles de la gestion patrimoniale

**EXPERTISE ET CONSEIL**

- Apporter un conseil sur les projets de texte à caractère financier
  - Informer et alerter la hiérarchie des conséquences d'une dépense ou d'un engagement financier
  - Participer à la veille réglementaire
- Méthodes d'analyse financière et de diagnostic
  - Méthodes de communication
  - Outils et techniques de veille réglementaire